

## ANNEXES de l'AG du 8 février 2025

### A. ANNEXE 1 – PV Commission surveillance opérations électorales

#### Réunion commission surveillance commission électorale du 29 janvier 2025

**Lieu :** au domicile de Roger CHEVALIER (trésorier adjoint)

**Présents :** Mme Christiane TOURNIER, MM. Jacques BAUDRY, René DHENIN et Roger CHEVALIER

**Assiste :** Alain BOUVIER SG

**Objet de la réunion :** préparation de l'élection du CA lors de la prochaine AG du 8 février 2025

- **Établissement de la liste des adhérents ayant droit de vote :** Liste présentée (pièce 1) nom, prénom, sexe, adresse – 210 adhérents ont réglé leur cotisation au 31 décembre 2024. Mais 2 adhérents sont décédés (Henri ALIX et Daniel BONCOURT) ce qui donne 208 personnes pouvant voter.
- **Répartition F/H au CA (art 13 statuts) :** la liste des adhérents ayant réglé leur cotisation au 31 décembre 2024 est constituée de :
  - 59 femmes
  - 151 hommes
  - Représentation femmes :  $59/210 = 28\%$
  - Répartition F/H au CA constitué de 20 membres : **6 femmes et 14 hommes**
- **Étude des candidatures reçues avant le 25 janvier :**
  - 20 candidatures (fiches, certaines n'ont pas de photo)
    - 5 femmes
    - 15 hommes
    - Dont 5 nouveaux membres (Mme Françoise PACAUD, MM. Claude BOTTIN, Christophe CURIE, Dominique FEVRE et Gérard VERNIER)
  - Étude des 20 fiches reçues : toutes sont conformes aux Statuts et RI sauf celle de M. Dominique FEVRE (Art 13 qui indique : « *les candidats doivent être membres actifs licenciés adhérents depuis plus d'un an* » Or Dominique FEVRE a adhéré en cours d'année 2024.

**NB :** M. Dominique FEVRE pourra être co-opté

- Participation vote AG : Mme Christiane TOURNIER et M. René DHENIN seront présents. M. Jacques BAUDRY sera absent.

FAIT à RELANS le 29 janvier 2025

### B. ANNEXE 2 : Liste des candidatures retenues

VALIDATION CANDIDATURES AG du 8-02-2025							
FEMMES : 6 postes attribués				HOMMES : 14 maxi			
	NOMS - PRENOMS	ETAT	VALIDE		NOMS - PRENOMS	ETAT	VALIDE
1	BOURGEOIS Marlène	RENOUVEL	OK	1	BOTTIN Claude	NOUVEAU	OK
2	PACAUD Françoise	NOUVEAU	OK	2	BOUVIER Alain	RENOUVEL	OK
3	ROY Monique	RENOUVEL	OK	3	BRIDE Alain	RENOUVEL	OK
4	SAUCE Joëlle	RENOUVEL	OK	4	CHEVALIER Roger	RENOUVEL	OK
5	SUDAN Monique	RENOUVEL	OK	5	COMPAGNON Jacques	RENOUVEL	OK
6				6	CURIE Christophe	NOUVEAU	OK
				7	DEBOVE Gérard	RENOUVEL	OK
				8	DEMOUGEOT Michel	RENOUVEL	OK
				9	FAUVEY Bernard	RENOUVEL	OK
				10	GALLIOZ Jean	RENOUVEL	OK
				11	GOLLION Christian	RENOUVEL	OK
				12	MONNOT Jean-Louis	RENOUVEL	OK
				13	RAMEL Alain	RENOUVEL	OK
				14	VERNIER Gérard	NOUVEAU	OK

### C. ANNEXE 3 : Rapport moral du Président Bernard FAUVEY

Cette « assemblée générale ordinaire », malgré son appellation habituelle, n' est pas tout à fait ordinaire, elle n' est pas non plus extraordinaire, car il n' est pas question de modifier nos statuts ; ce qui la caractérise, c' est qu' elle est **élective**, donc différente et plus conséquente que les précédentes, car il s' agit de renouveler notre conseil d' administration, dans le délai légal qui nous est imposé, comme à tous les comités et clubs sportifs, c' est à dire 6 mois après la clôture des jeux olympiques. C' est pourquoi nous avons dû avancer notre AG qui habituellement était programmée en mars, voire avril. Votre présence est précieuse, vous êtes les électeurs, comme les adhérents qui ont donné procuration à un administrateur pour que leur vote soit pris en compte.

Je vous l' annonçais déjà à Chaussin l' an dernier, et renouvelais mon appel à candidature dans l' éditorial de la revue de décembre, en mettant en valeur le souhait d' un rajeunissement des administrateurs, dont la moyenne d' âge en 2024 était supérieure à 76 ans. En écrivant ces lignes, je ne connaissais pas le résultat de nos démarches, nous élus actuels, pour convaincre des adhérents plus jeunes de nous rejoindre. Comme dans beaucoup de clubs et d' associations, il est difficile de trouver une relève des dirigeants, comme si les nouvelles générations ne se sentaient pas ou pas assez concernées. Nous devons aussi respecter la proportion de parité dans notre instance dirigeante; 4 femmes élues ne représentaient pas un quart des adhérents par rapport au maximum autorisé de 20 administrateurs, mais les calculs statistiques de notre secrétaire nous indiquaient que l' élection d' une cinquième dame serait la bienvenue et nous permettrait d' approcher la représentation féminine proportionnelle qui nous est imposée .

L' élection du 30 octobre 2021 avait désigné 18 administrateurs, mais deux d' entre eux, Jean-Louis GAVAND et Jean MAGNIN , confrontés à des problèmes de santé conséquents, n' ont pas été en mesure d' être présents et d' assumer leur mandat. Plus tard Jean ZAZIAL, lui aussi, a dû démissionner pour les mêmes raisons, puis Marcel BOISSON dernièrement. Mais nous avons pu recruter et faire élire deux dames, Monique SUDAN et Marlène BOURGEOIS, et Christian GOLLION,

Dernièrement, 5 membres du CA ont annoncé qu' ils mettaient un terme à leur engagement: Jean-Louis GAVAND, Marcel BOISSON, Jean-Pierre GERVAIS , Joël PERNOUX , Christian VALLET : Je tiens devant vous à les remercier chaleureusement pour tout ce qu' ils ont apporté à notre CA et à notre comité départemental depuis tant d' années ; ils peuvent partir sereins à l' issue d' un long et riche parcours bénévole. Ceux qui restent non seulement méritent les mêmes remerciements pour le travail accompli, mais aussi notre reconnaissance pour leur courage et leur détermination à poursuivre leur implication dans le nouveau Conseil d' administration : nous sommes 15 membres de l' équipe précédente à solliciter vos suffrages et vous garantir une continuité d' un fonctionnement dont le bilan vous sera présenté bientôt. Je veux souligner l' assiduité des administrateurs, mais aussi le sérieux, l' efficacité et l' excellent climat de toutes nos réunions durant les 3 ans de notre mandature.

Lors de la dernière élection de Dole, après la proclamation des résultats, personne n' était candidat à la présidence du Comité départemental. Nos statuts précisent pourtant que l' un des nouveaux élus doit être désigné après une interruption de séance, et doit être approuvé par les adhérents présents à l' AG ; Ce n' est qu' au cours du Conseil d' administration du 3 novembre que j' avais accepté cette fonction de président malgré des inquiétudes concernant ma santé. Je suis heureux qu' aujourd' hui les administrateurs élus seront en mesure de désigner le président au cours de la pause qui suivra la proclamation des résultats, et solliciteront votre approbation pour conforter son élection .

Un renouvellement des administrateurs est une obligation statutaire, mais aussi une précieuse opportunité génératrice de questionnements, de réflexions et d' échanges, d' invitations à la mise en œuvre d' améliorations ou d' actions nouvelles: les nouveaux élus plus jeunes sont les bienvenus; nous les félicitons et les remercions pour leur élection en cours, ils apporteront du « sang neuf » comme on dit, et vous avez pu connaître et apprécier la richesse de leur parcours bénévole dans leur présentation. Merci à la commission électorale d' avoir validé 19 candidatures.

Mesurons la chance et l' importance pour notre comité d' avoir un Conseil d' administration presque complet aujourd' hui, à ce moment bien difficile et insécurisant de notre histoire collective. Je crois que nous nous rappellerons longtemps l' année 2024, très attendue avec l' attribution des Jeux

olympiques et paralympiques dans notre France, un événement mondial exceptionnel que nous avons eu le privilège de vivre ensemble. Il était attendu, il a mobilisé tant de moyens dans tous les domaines, tant de personnes des préparatifs à la clôture, des professionnels, 45000 bénévoles officiels, mais nous sommes bien placés pour ne pas oublier les milliers, voire les millions de bénévoles des clubs encadrant les athlètes médaillés ou non de toutes les disciplines depuis leurs premiers pas sur les terrains ou les salles de sports. On redoutait des incidents, des attentats. Mais les services de sécurité ont été conséquents et efficaces, et les Jeux ont été une magnifique et inoubliable réussite, bien relayée par les chaînes de télévisions, à l' image des jeux paralympiques aussi bien retransmis que les JO.

Mais 2024 sera aussi l' année de confirmation d' un grand nombre de constats et d'événements mondiaux et nationaux qui ont des impacts traumatisants sur chacun d' entre nous, créent un climat général d' expectative et d' insécurité. Il suffit d' évoquer la confirmation du réchauffement climatique et ses conséquences catastrophiques, les guerres, les menaces des despotes des pays dominants, les risques économiques, les déficits financiers, la baisse du pouvoir d' achat des plus démunis, le chômage, la drogue, la violence et tant d' autres sujets pour susciter l' inquiétude et l' appréhension de l' avenir . Mais pour en revenir à nos préoccupations associatives , c' est bien la situation financière et l' instabilité politique de notre pays qui doivent nous inquiéter. C' est même l' impression que l' on touche les limites de la démocratie et que notre pays peut devenir ingouvernable tant les événements qui se succèdent, dissolution, démissions, changements de ministres, comportements de certains élus du peuple, chantages et déclarations, non seulement donnent une triste image de la vie politique mais surtout empêchent entreprises, collectivités, associations de se projeter. Dans notre domaine es sports, les retombées positives traditionnelles des Jeux comme l' augmentation significative des nouvelles licences dans beaucoup de disciplines sont remises en cause avec l' annonce d' une réduction d' un tiers du Budget consacré aux sports, avec une priorité donnée au sport de haut- niveau. Des informations circulent concernant la baisse des subventions de l' État. Je rappelle à l' occasion que les finances de notre comité départemental reposent sur nos cotisations et les subventions annuelles, ANS, « Fonds de la vie associative », (FDVA) en 2024 , Conseil départemental, Fédération. Notre fonctionnement, nos activités en dépendent.

Que va devenir le bénévolat dans ce contexte ? C' est une question importante. Car les constats sont là , par exemple la baisse du nombre de personnes de moins de 60 ans engagées dans les conseils d' administration ou encadrant des activités dans nos associations. Nous, les anciens, devenons des dinosaures. Qui sommes-nous, acteurs, défenseurs et promoteurs du bénévolat ? Des masochistes, des utopistes, des rêveurs ? Nous nous sentons décalés en tous cas avec notre vécu et nos engagements dans une société qui se divise et se délite, qui invite à l' isolement et au repli sur soi. Nous sommes déroutés quand, au quotidien, on vit avec des personnes d' autres générations qui nous sont si différentes, donnent d' autres priorités dans leur vie, qui ne sont pas concernées par les cérémonies officielles, leurs obligations civiques de citoyens, la priorité du travail et des devoirs sur leurs droits, le manque d' altruisme et d' empathie. Ceux qui prennent une licence dans un club sont d' abord consommateurs d' un sport sans se sentir concernés par les besoins d' aider les dirigeants à organiser un événement festif ou une manifestation. J'ai conscience en prononçant ces mots de dresser une caricature sévère d' un vieux qui regarde de haut vivre nos jeunes : ce n' est pas une généralité, mais une tendance . Heureusement, beaucoup d' entre eux s' engagent et se révèlent précieux et efficaces; ce sont d' ailleurs ceux-ci que nous recherchons pour leurs proposer une médaille ou une Lettre de félicitations, mais comme par hasard, le nombre de propositions pour cette dernière est très insuffisant à chaque promotion.

Mes propos sont pessimistes, j' en conviens ; mais il nous faut réagir et faire partager les plaisirs et les convictions qui nous avaient motivés et nous portent encore aujourd' hui. Nous devons continuer de transmettre et promouvoir les valeurs essentielles et les principes du « vivre ensemble » pour préserver ce « lien social » si fragile aujourd' hui.

Restons convaincus que nos associations, sont parmi les premiers lieux de mise en œuvre de ces objectifs, et qui sait, peut-être parmi les derniers dans quelques années.

Une assemblée générale, c' est d' abord le rendez-vous annuel entre administrateurs qui rendent compte de leur gestion, et adhérents, présents ou non. Pour l' année 2024 , notre secrétaire général vous apportera avec l' efficacité de sa présentation sur l' écran le rapport d' activités et les bilans financiers établis avec le trésorier, absent aujourd' hui ; il vous communiquera tous les chiffres et les statistiques qu' il a à cœur et le

mérite de calculer et présenter à chaque assemblée générale. Les vérificateurs aux comptes attesteront de la régularité de la gestion financière. Les présidents de commissions vous présenteront leurs rapports d'activités spécifiques : je leur laisse la primeur de vous apporter toutes les informations et précisions nécessaires .

L' an dernier à Chaussin, je vous déclarais que le conseil d'administration avait su suivre le chemin tracé par le précédent présidé par Jean GALLIOZ, dont j' étais alors le vice-président délégué. 2024 a confirmé le même constat, j' aurais pu utiliser les mêmes phrases. Je me contenterai ici de vous exprimer et mettre en valeur certaines satisfactions et interrogations.

Dans le CA ou les commissions, les administrateurs ont été régulièrement assidus et ont travaillé de manière démocratique, dans un esprit bienveillant, respectueux de nos différences ,dans un climat détendu . C'est peut-être aussi pourquoi nous sommes autant à solliciter un nouveau mandat, et à vous garantir une continuité de fonctionnement.

Préserver le lien avec tous les adhérents est notre priorité : la communication avec vous n' a jamais été aussi riche et variée : la revue semestrielle publiée depuis 2009 grâce au travail de la « commission communication »; je veux souligner le rôle essentiel de l' expérimenté et passionné Alain BOUVIER qui gère et alimente notre site et le lien avec celui de la Fédération; il a créé la Newsletter et un site Facebook ; il a aussi recueilli un maximum de renseignements sur presque tous les adhérents, (numéros de téléphone, fixes et mobiles, adresses mail,) qui se révèlent si précieux quand il d' s'agit de joindre l'un d'eux. L' actualisation de ces documents exige un suivi et une vigilance continue. C'est lui encore qui a proposé d' adresser un petit message de « bon anniversaire » à chaque adhérent, ou de condoléances aux familles éprouvées.

Nous intéresser aux soucis et difficultés de certains, les appeler ou aller les voir quand ils sont malades ou en situation de handicap, à domicile ou en EPHAD ; être présents dans leurs épreuves comme le décès d' un proche; accompagner celui qui nous quitte aux obsèques . La distribution des colis aux anciens s' inscrit dans cette priorité de préserver le lien avec eux.

Merci aux membres de la commission sociale d' avoir atteint un tel niveau d' activités. pour renforcer les liens entre tous les adhérents, une nouvelle initiative a été prise par le Conseil d' administration : organiser une journée de rencontre ouverte aux familles; elle a eu lieu le 30 avril à Bellecin, avec la visite de la base nautique, des jeux et parties de pétanque, le repas au restaurant du centre, et la promenade du Lac de Vouglans sur le Louisiane l' après-midi. Cette première expérience dirigée par Alain BRIDE a été très appréciée. Une nouvelle journée vous sera proposée au printemps à Mont-sous-Vaudrey, nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

Le nouveau CA étudiera aussi la possibilité d'un voyage, comme elle a été quelquefois évoquée, (par exemple la visite du Musée des JO à Lausanne ?)

Assurer le suivi de chacun dans la progression vers une médaille de niveau supérieur est un engagement annoncé aux nouveaux adhérents, tenu et respecté par la commission des récompenses, dans le respect de la parité. Mais appelons ici son effet pervers qui crée une inégalité : les messieurs doivent attendre plus longtemps que les dames pour obtenir la médaille d' argent ou la médaille d'or. La commission confirme sa compétence à rechercher des personnes à récompenser pour leurs engagements associatifs bénévoles. Elle étudie et valide les propositions avant de les adresser au Service Départemental à la Jeunesse, à l' engagement et aux Sports, dans le respect de la dotation départementale annuelle, soit 24 médailles de bronze, 6 d' argent, 4 d'or. Mais elle saisit les opportunités de proposer des médailles du contingent régional, ou celles du « sport pour tous ». Nous proposons régulièrement plus de médailles que nous permet la dotation. La « commission préfectorale » validera et donnera des priorités pour la promotion à venir, les dossiers non retenus seront mis attente pour la suivante. Je tiens à souligner que nos propositions ont toutes été validées depuis ces dernières années et remercier Monsieur Romain DUPUY, directeur du Service, et ses secrétaires Mesdames PERNOT et FAUDOT, avec qui nous travaillons en toute confiance réciproque. Lors de la dernière cérémonie de remise des médailles en Préfecture le 6 décembre dernier, 41 récipiendaires recevaient leur récompense s' ils étaient présents, dont Mme Anaïs BESCOND .

La défense et la promotion du bénévolat se concrétise aussi chaque année avec l' organisation de la cérémonie de remise des « Trophées jurassiens », en partenariat avec le Conseil départemental et des diplômes fédéraux dans le cadre de la « Journée mondiale du bénévolat ». Le 22 novembre à ORGELET : 12 Trophées , 10 diplômes, une coupe à une association locale ont été remis. C' est une lourde tâche pour la

« commission d' animation » et son président Jacques COMPAGNON qui vous en présentera le compte-rendu. Ces années dernières, cette manifestation nous incombait. Mais, à l' origine, il y a une trentaine d' années, elle était organisée par le Conseil général dans ses locaux, suivi d' un cocktail . Dans notre conception de l' importance du lieu de réception d' une récompense, recevoir au Trophée dans les locaux du Conseil départemental, notre partenaire, a le même sens de reconnaissance de ses mérites pour le récipiendaire que la médaille ministérielle reçue en Préfecture.

J' ai sollicité une rencontre avec Mme MORBOIS, vice-présidente en charge de la Jeunesse, des sports et de la vie associative. Je la remercie de nous avoir reçus, Jacques Compagnon et moi; nous lui avons présenté notre comité, elle a été très attentive et bienveillante, et a estimé légitime notre demande d' être à nouveau reçus au Conseil départemental pour cette cérémonie. J' ai aussi sollicité une audience auprès de Monsieur Gêrôme FASSET, le président. Avec Alain BOUVIER, nous avons été reçus par le directeur adjoint de son cabinet, Monsieur Patrick REVILLOU. Au cours de cet entretien intéressant avec un interlocuteur sensibilisé à la vie associative, nous avons confirmé notre demande. Et quelques jours plus tard, il nous a annoncé qu' elle avait été acceptée par le président. Nous lui en sommes très reconnaissants ! La cérémonie des Trophées aura lieu fin novembre au Conseil départemental. C' est vraiment une bonne nouvelle. Nous sommes toujours attentifs aux bonnes relations avec les élus, les responsables des services, les comités sportifs départementaux, les clubs et associations. Nous sommes présents quand nous sommes invités aux assemblées générales ou à des événements locaux.

Nous nous réjouissons de la relance réussie du fonctionnement du Comité régional dont la dernière Assemblée générale du 17 octobre à BEAUNE a été agrémentée de la visite des Hospices : le rôle de sa présidente est essentiel. Elle nous fait l' honneur de sa présence cette année encore ; nous y sommes très sensibles et la remercions chaleureusement.

L'essentiel des relations avec notre Fédération passent par notre secrétaire, dans une bonne collaboration concernant nos échanges administratifs et nos sites . Un article du dernier « *Médaillé* », notre revue nationale, est consacré à René DESPERT , qui a reçu la « *Plaque bleue* » réservée aux rares adhérents atteignant les 100 ans.

Mais je n' oublie pas nos difficultés et nos interrogations :

Les incertitudes déjà exprimées et les risques concernant la situation politique et économique du Pays et nos inquiétudes concernant les subventions.

Toujours le sentiment que notre comité n' est pas assez connu et reconnu, encore confondu avec d' autres, malgré notre souci de bien communiquer avec la Presse à l' occasion de chaque événement que nous organisons. Notre appellation « comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif » est trop long, il n' est pas intégré quand il est énoncé, et le sigle « CDMJSEA 39 » encore moins ; notre vieille banderole n' est d'ailleurs plus conforme , nous avons entrepris de la changer. Il nous faut saisir d' autres occasions de nous faire connaître . C' est ce que j' ai essayé de faire avec le président de l' « AMOPA » et la présidente du « Mérite national » dernièrement, lors de l' AG départementale, où j' ai renouvelé ma demande de la rencontrer. Et j' ai été très déçu de constater que la médaille d' or Jeunesse et sports de notre regretté Pierre TINGUELY, qui avait tant apporté à notre comité, n' était pas évoquée dans l' hommage qui lui était rendu dans le dernier bulletin de liaison de l' ANMONM .

Personnellement, je le vis comme un manque de reconnaissance du bénévolat, alors que les 2 Ordres cités reconnaissent davantage les fonctions ou les mérites professionnels des intéressés.

Le sens et la valeur de notre médaille du Ministère comme reconnaissance de la Nation n' est pas partagée par beaucoup de personnes, qui ne la différencient pas toujours d' une médaille fédérale ou d' une récompense communale ! Et certains ont même oublié avoir reçu la médaille de bronze au point de fournir les renseignements pour une nouvelle demande pour la même médaille; cela s' est encore produit récemment, et a échappé à notre vigilance.

Le manque de propositions de Lettres de Félicitations est récurrent. Ce n' est pas faute de l' évoquer dès que j' ai un président d' association ou de club au téléphone, ou que je suis invité à une manifestation : j' ai apprécié la possibilité que m' avait donnée Gérard VERNIER, alors président de l' OIS de la région lédonienne, de présenter cette récompense aux participants de l' AG .

Je saisis l' occasion pour vous informer qu' une cérémonie de remise des diplômes des Lettres de félicitations attribuées en 2023 et 2024 sera organisée dans les trois mois.

mais notre principal échec se situe dans notre recrutement de nouveaux adhérents: il s'est révélé dès 2022 et la cérémonie de rattrapage de remise des médailles des 4 promotions de 2020 et 2021 dans le parc de la préfecture. Il était impossible de contacter tous les récipiendaires des médailles de bronze pour leur proposer d'adhérer, et nous n'avons pas été plus efficaces ces 2 dernières années, malgré la répartition des démarches que nous devons faire les uns les autres : il s'agissait de contacter directement les personnes pour leur présenter notre comité et ce qu'il apportait aux adhérents, car la distribution systématique des dépliants présentant notre comité ne suffit pas. Nous n'avons pas réussi; ce sera le premier chantier du nouveau conseil d'administration, pour les promotions de 2023 et 2024.

Avant de terminer ce rapport moral toujours trop long, mais je ne sais pas faire autrement et vous prie de m'excuser, je veux vraiment, au nom des administrateurs et à titre personnel, remercier Monsieur Romain DUPUY, avec qui, depuis son arrivée dans un Jura très distant de ses Pyrénées d'origine, nous avons très vite établi des relations de travail respectueuses et bienveillantes. Nous lui sommes très reconnaissants de nous avoir soutenus quand nous devons rendre compte de l'utilisation de la subvention de l'ANS après la période de covid : son intervention avait permis la validation de nos justificatifs de l'utilisation des sommes perçues, et nous n'avons pas eu l'obligation de les rembourser comme il nous était notifié. Et en 2024, il nous a présenté la possibilité d'obtenir une subvention que nous ne connaissions pas, le « fond de la vie associative, « FDVA »); La somme qui nous a été allouée a beaucoup compté dans le bilan exceptionnellement positif de l'exercice comptable qui vous sera présenté bientôt. Je vous remercie pour votre attention

#### D. ANNEXE 4 : rapport du secrétaire général

En 2024, 27 réunions ont été organisées : 3 bureaux, 3 conseils d'administration, 15 commissions, 1 AG, 2 finances, 1 réunion de remise de médailles et 1 soirée du Bénévolat, 1 réunion Comité régional.

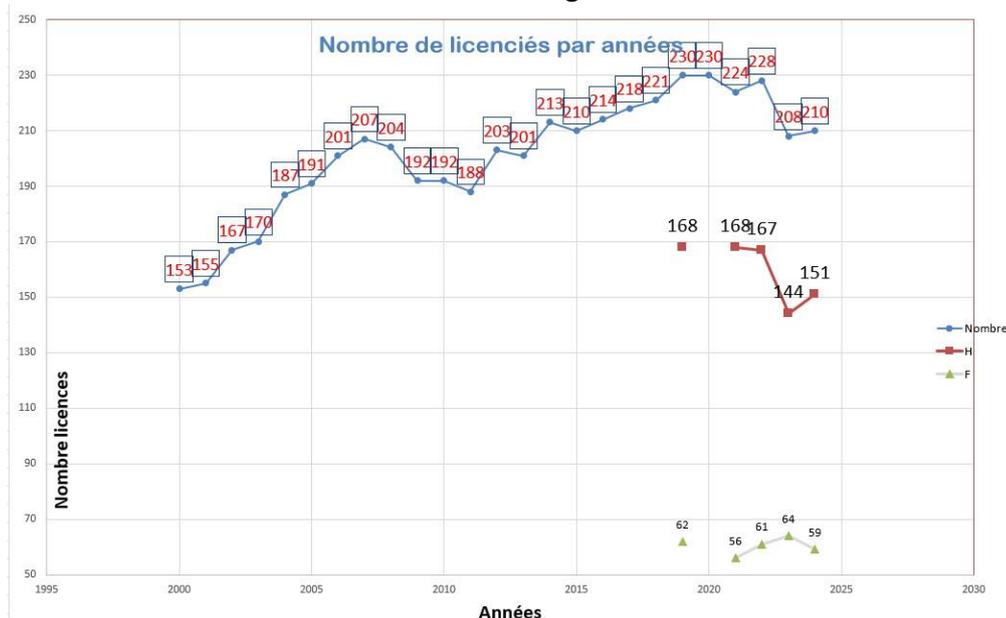
Ce qui représente 812 heures de présence et 8811 km parcourus pour les participants (en hausse par rapport à 2023 car réunions plus longues et plus de participants).

Outre ces réunions « formelles » les administrateurs effectuent des visites, des participations à différentes manifestations (enterrements, AG de club ...), distribution des colis de fin d'année ce qui représente 237 heures et 3703 km supplémentaires (en léger retrait par rapport à 2023)

Heures totales consacrées : **1 049** et Distance parcourue : **12 514** km. Sachant que certains administrateurs ne renseignent pas leurs déplacements.

Ces éléments sont valorisés dans le compte de résultats sous la dénomination : « contributions volontaires »

Licences : au 31 décembre 2024 : 210 membres ont réglé leur cotisation.



Ce qui donne un chiffre annuel en très légère hausse (208 en 2023).

2 Membres nous ont quittés : M. Henri ALIX (en novembre) et Daniel BONCOURT (1 janvier 2025). Nous avons une pensée pour eux et leurs familles.

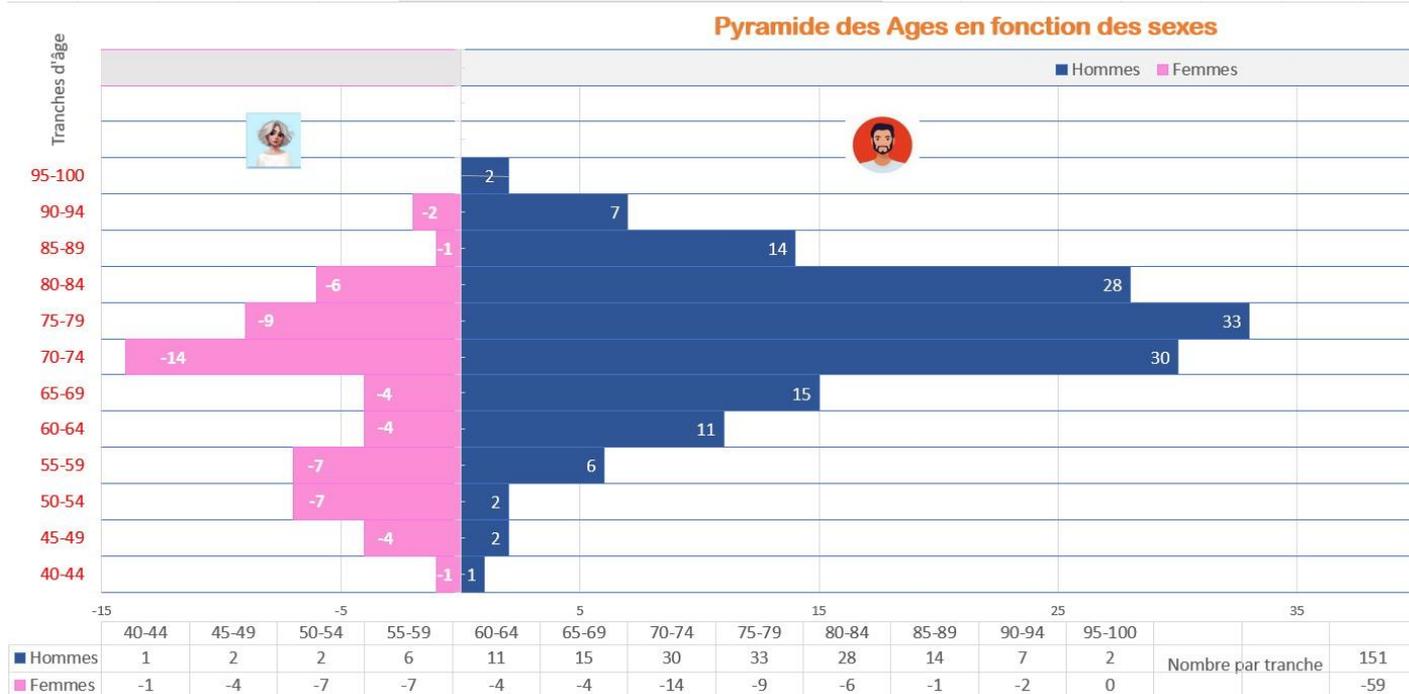
En 2024, 12 adhérents n'ont pas renouvelé (oubli, changement de situation ...). 4 ont décidé de nous quitter alors que l'on registre que 3 nouveaux adhérents. Mais d'autres adhérents ont réactivé leur adhésion.

Néanmoins au niveau de la région notre Comité figure parmi les Comités comptant le plus de « licenciés » : deuxième derrière le DOUBS (254).

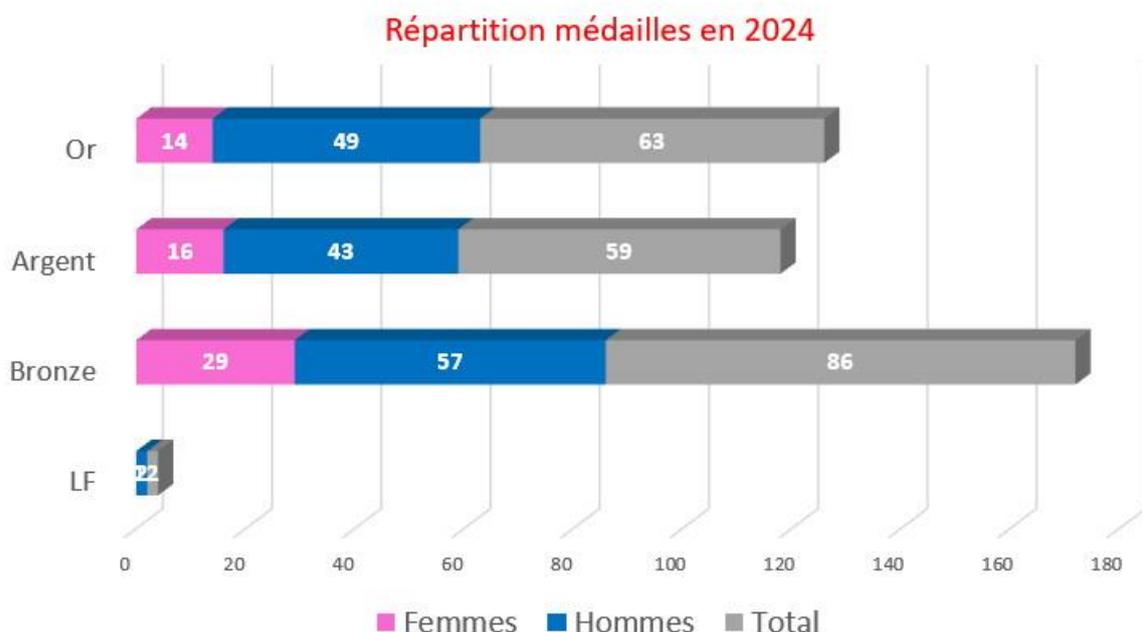
Corrélation entre récipiendaires « bronze » et adhésions : parmi les 24 récipiendaires de 2023 seuls 3 ont adhéré... Ce chiffre indique qu'il est IMPERATIF de réaliser un effort pour faire adhérer les nouveaux récipiendaires qui représentent un trop faible apport pour que notre Comité se renouvelle et se rajeunisse.

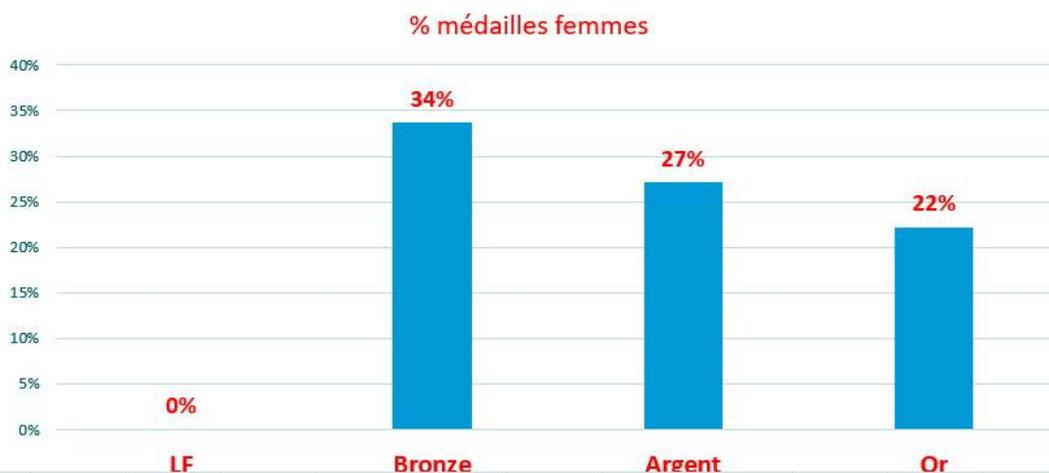
Parmi les 210 adhérents figurent 59 « femmes » soit 28 %. (chiffre en baisse : démission de 4 dames)

L'âge moyen des adhérents est de 73 ans : 151 membres ont entre 65 ans et 85 ans (37 femmes et 114 hommes). Le benjamin ayant 40 ans et le « vétéran » 100 ans. Toutefois on note que l'on trouve plus de femmes dans les tranches « jeunes » 40 à 60



**REPARTITION des MEDAILLES**





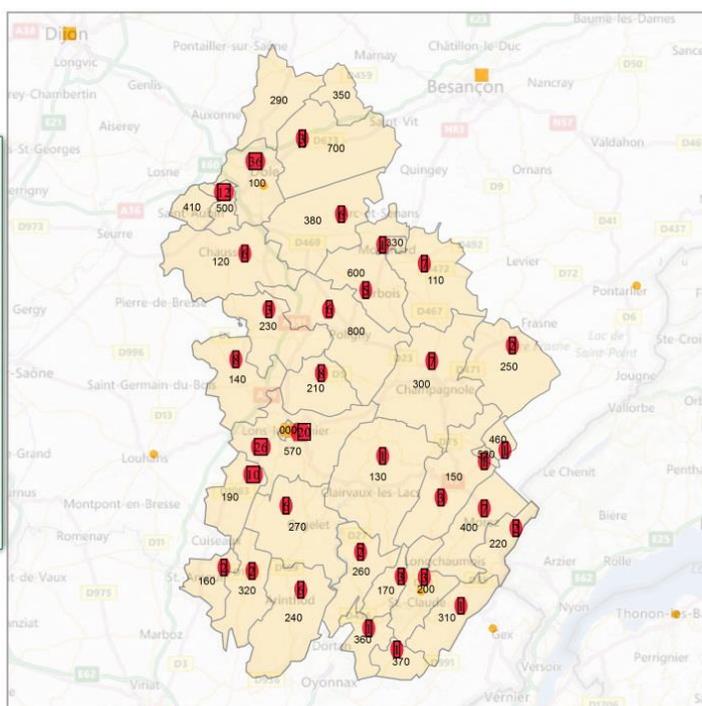
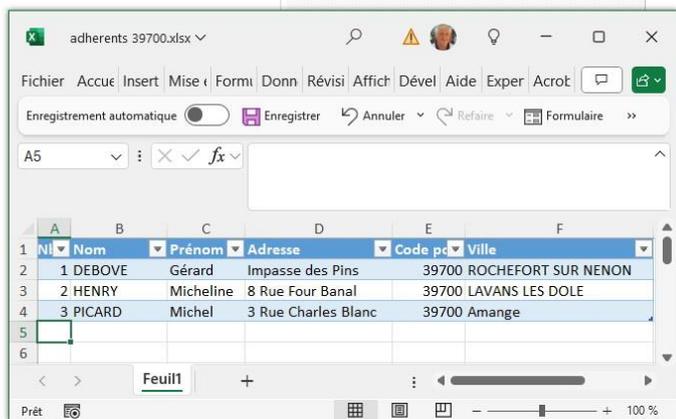
E.

**BENJAMINS et VETERANS de nos MEDAILLES**

Métal	Benjamins	Vétérans
<b>OR</b>	DE BASTOS Paulo (52)	DESPERT René (100)
<b>ARGENT</b>	MARAUX Émilie (40)	LAFONT Monique (93)
<b>BRONZE</b>	AIBOUD Youcef (45)	NICOD Bernard (97)
<b>LF</b>	GIRARD Stéphane (42)	FEVRE Dominique (62)

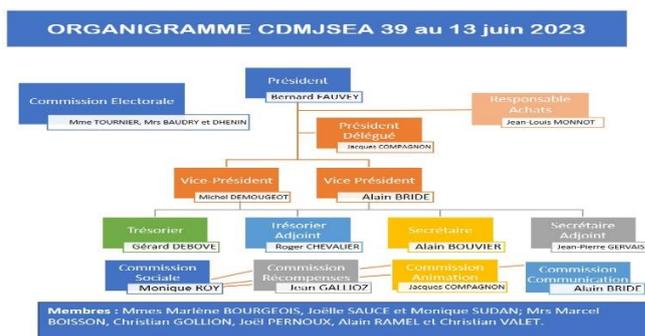
Une carte a été réalisée pour visualiser et connaître la répartition des adhérents dans le département. Une répartition avec 2 blocs (Dole – Tavaux) et (Lons – Montmorot) qui regroupent : 48 et 46 soit pratiquement la moitié du Comité. L'autre moitié des adhérents est éparpillée sur tout le territoire hormis 2 secteurs au nord qui n'ont aucun adhérent. Cette dispersion explique - en partie - le taux de fréquentation des AG, autre point limitant la participation aux AG (de l'ordre de 40 %) est l'âge « avancé » des membres (pyramide des âges).

Page 1



Le formulaire de renouvellement a légèrement évolué pour tenir compte du RGPD (règlement général de la protection des données) et de l'évolution de la législation fiscale : le CERFA pour déduction fiscale **devra être sollicité** car on a obligation de déclarer les CERFA établis (donc inutile d'éditer un CERFA à tous les adhérents comme cela été fait les autres années mais uniquement à ceux qui en ont besoin - personne imposable - ). En 2024 on a édité 125 CERFA pour une valeur de 2654 euros.

Organigramme du CA :



## E. ANNEXE BUDGET

### 1 Compte de résultat

#### COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2024 CD MEDAILLES JURA: Globale



Dépenses				RECETTES			
INTITULE		MONTANT	N-1	INTITULE		MONTANT	N-1
605	Participation commissions territoriales des récompenses-Achat pour remise de médailles	836.99	1 155.10	708	Services rendus aux membres	670.00	0.00
6052	Achats Coupes, Trophées	0.00	182.00	743	Conseil Départemental	1 610.00	1 625.00
6064	Fournitures administratives	180.81	176.69	745	Subvention Agence Nationale du Sport	1 500.00	1 500.00
60641	Frais de tirage - Photocopies	27.30	52.32	747	Autres subventions publiques	2 100.00	0.00
607	Achats	850.49	0.00	748	Aide FFMJSEA	550.00	600.00
6131	Location salle	0.00	80.00	750	Cotisations Adhérents	4 142.00	3 489.00
623	Publication "Le Médaille Sportif 39"	590.23	644.40	752	Remboursement Repas Réunions et AG	759.00	810.00
625	Repas et Frais AG	850.93	938.46	758	Produits divers - Dons	157.00	154.00
6251	Repas Conseil Administration	1.89	0.00	761	Produits Financiers - Intérêts Livret	500.84	494.92
6252	Congrès et réunions diverses	415.50	500.56				
6261	Frais Postaux Courriers	427.23	264.48				
62611	Frais postaux "Le Médaille Sportif 39"	275.52	285.72				
6262	Télécommunications, Internet	99.91	104.91				
627	Frais et Services Bancaires	112.00	89.00				
628	Cotisations CDOS, CASICO, Agence régionale	170.00	170.00				
6281	Oeuvre Sociales - Cadeaux	1 190.40	1 093.50				
650	Cotisations FFMJSEA	2 295.00	2 269.00				
652	Trophées Jurassiens	2 779.68	2 715.13				
68183	Dotations Amortissements Informatique	340.00	340.00				
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>11 443.88</b>	<b>11 061.27</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>11 988.84</b>	<b>8 672.92</b>
		<b>Résultat : 544.96</b>				N-1 : -2 388.35	
86	Contributions volontaires en nature	20 347.00	15 635.00	87	Contributions volontaires en nature	20 347.00	15 635.00
<b>TOTAL</b>		<b>32 335.84</b>	<b>24 307.92</b>	<b>TOTAL</b>		<b>32 335.84</b>	<b>24 307.92</b>

### 1. Bilan

## BILAN - Exercice 2024 CD MEDAILLES JURA



ACTIF					PASSIF					
INTITULE	VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULE	N	N-1			
213	Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	0.00	101	Fonds Associatifs	0.00	0.00	
2154	Matériel	0.00	0.00	0.00	0.00	106	Réserves	16 315.94	18 704.29	
2181	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	0.00	110	Report à nouveau (119)	0.00	0.00	
2182	Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	0.00	120	Résultat de l'exercice (129)	544.96	-2 388.35	
2183	Matériel informatique	1 062.00	970.00	92.00	432.00	<b>1) FONDS DE L'ASSOCIATION</b>			<b>16 860.90</b>	<b>16 315.94</b>
2184	Mobilier	0.00	0.00	0.00	0.00	131	Europe / Etat	0.00	0.00	
261	Titres			0.00	0.00	132	Région	0.00	0.00	
<b>1) ACTIF IMMOBILISE</b>				<b>92.00</b>	<b>432.00</b>	133	Département	0.00	0.00	
350	Stocks matériel et équipements			0.00	0.00	134	Commune	0.00	0.00	
<b>2) STOCKS</b>				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	135	Agence Nationale du Sport	0.00	0.00	
506	Actions			0.00	0.00	136	Autres	0.00	0.00	
508	SICAV			0.00	0.00	<b>2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
5081	Autres Valeurs Mobilières			0.00	0.00	151	Provisions	0.00	0.00	
512A	Compte Courant Crédit Mutuel			640.62	165.00	161	Emprunts	0.00	0.00	
512B	Livret Bleu Crédit Mutuel			16 128.28	15 627.44	194	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00	
514	Compte Courant Banque Postale			0.00	0.00	400	Fournisseurs	0.00	0.00	
515	Livret A Banque Postale			0.00	0.00	401	Dettes	0.00	0.00	
530	Caisse			0.00	0.00	402	Autres Dettes	0.00	0.00	
<b>3) TRÉSORERIE DISPONIBLE</b>				<b>16 768.90</b>	<b>15 792.44</b>	421	Rémunérations dues	0.00	0.00	
410	Adhérents			0.00	0.00	430	Dettes Sociales	0.00	0.00	
416	Adhérents - usagers douteux			0.00	0.00	442	PAS	0.00	0.00	
425	Personnel			0.00	0.00	450	Groupe et Associés	0.00	0.00	
441	Subvention à percevoir			0.00	0.00	4686	Charges à payer	0.00	0.00	
4687	Produits à recevoir			0.00	0.00	487	Recettes Constatées d'Avance	0.00	0.00	
486	Dépenses Constatées d'Avance			0.00	91.50					
<b>TOTAL ACTIF</b>				<b>16 860.90</b>	<b>16 315.94</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>16 860.90</b>	<b>16 315.94</b>	

## 2. Rapport vérificateurs aux comptes

### COMITE DEPARTEMENTAL DES MEDAILLES JEUNESSE, SPORTS ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF

#### Rapport des vérificateurs aux comptes

Dans le cadre de la mission des vérificateurs aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de l'assemblée générale du 16 mars 2024 à CHAUSSIN, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport pour les comptes de l'exercice 2024.

Nous avons procédé le samedi 11 janvier 2025, à ROCHEFORT SUR NENON, à la vérification de la comptabilité du Comité Départemental en présence du trésorier Gérard DEBOVE.

Les contrôles, auxquels nous nous sommes livrés, tant par sondage que par pointage, ont concerné le compte du Crédit Mutuel et le compte d'exploitation 2024.

Le bilan et le compte de résultat de votre comité font ressortir :

- Une somme disponible de : 16 768.90 €
- Un total des produits s'élevant à : 32 335.84 €
- Un total des charges de : 31 790.88 €

Soit un résultat positif pour l'exercice 2024 de : 544.96 €

Dans le cadre des contrôles effectués, nous n'avons relevé aucune inexactitude sur les documents sur lesquels nous devons nous prononcer, et nous sommes en mesure de certifier la sincérité et la régularité du compte et des documents présentés.

Fait à ROCHEFORT SUR NENON, le 11 janvier 2025

Les vérificateurs aux comptes

Sylvie SCHOUWEY

Michel PICARD

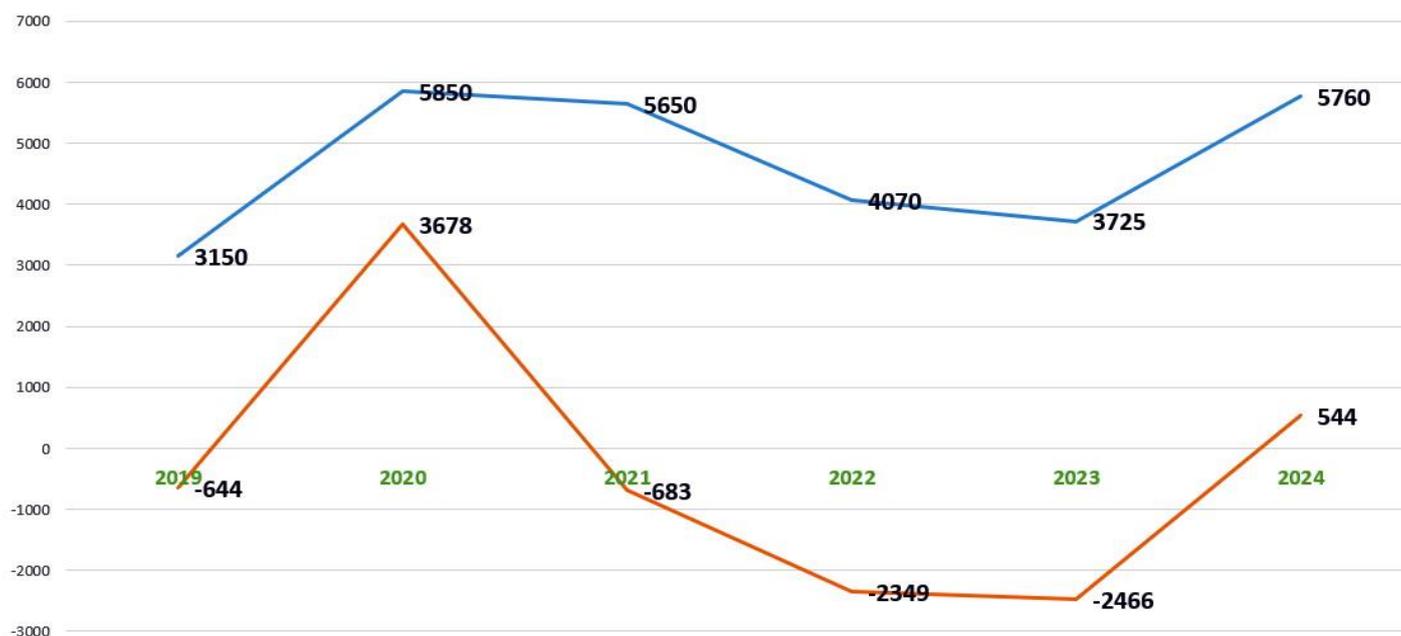
## 3. Prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL - 2025 CD MEDAILLES  
JURA

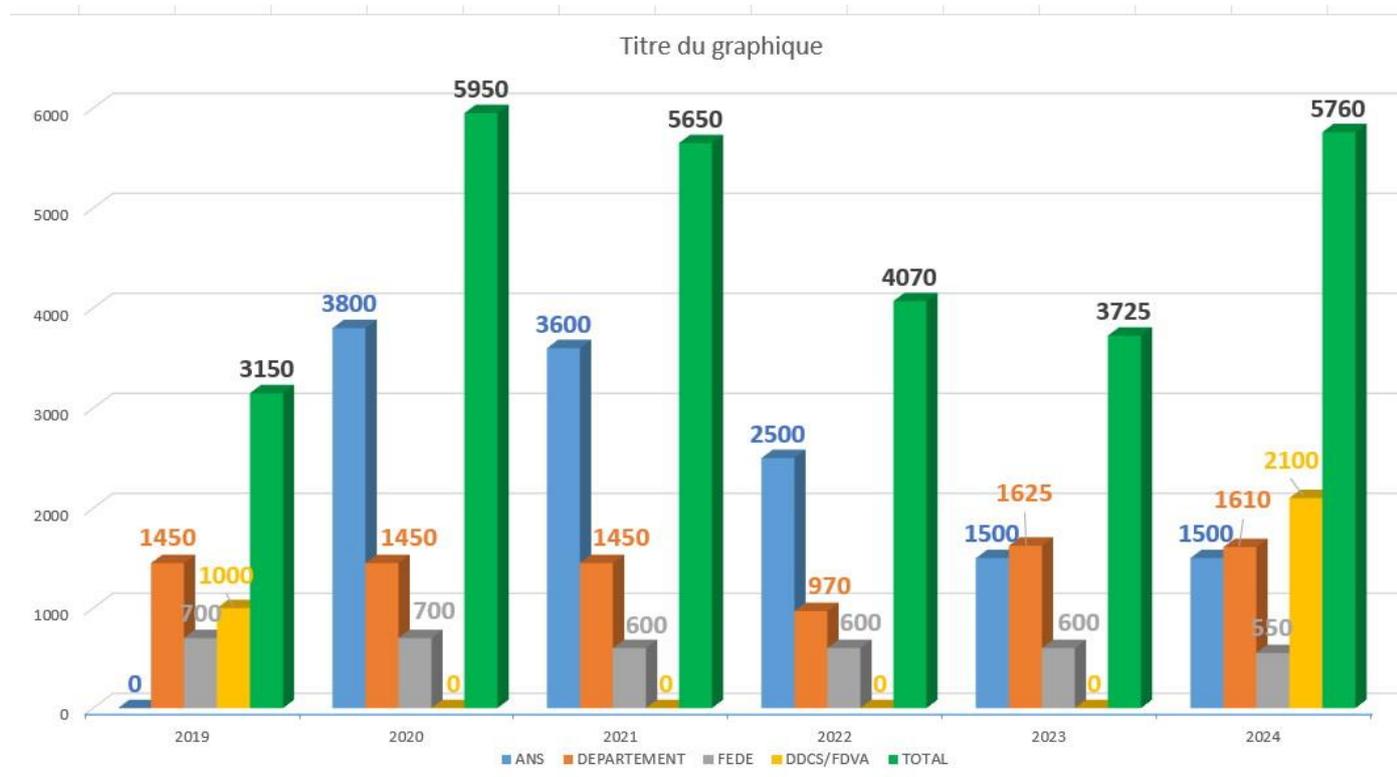
Dépenses			Recettes		
INTITULÉ		MONTANT	INTITULÉ		MONTANT
605	Participation commissions territoriales des récompenses-Achat pour remise de médailles	1 100.00	708	Services rendus aux membres	750.00
6051	Cérémonie lettres de félicitation-Achat médailles & réception	750.00	743	Conseil Départemental	1 740.00
6052	Achats Coupes, Trophées	150.00	745	Subvention Agence Nationale du Sport	1 500.00
60583	Achats Matériels informatiques	200.00	747	Autres subventions publiques	1 500.00
6064	Fournitures administratives	180.00	748	Aide FFMJSEA	550.00
60641	Frais de tirage - Photocopies	60.00	750	Cotisations Adhérents	4 180.00
607	Achats	850.00	752	Remboursement Repas Réunions et AG	700.00
6131	Location salle	100.00	758	Produits divers - Dons	162.00
623	Publication "Le Médaille Sportif 39"	600.00	761	Produits Financiers - Intérêts Livret	500.00
625	Repas et Frais AG	800.00	787	Fonds Propres Association	1 600.00
6252	Congrès et réunions diverses	500.00			
6261	Frais Postaux Courriers	700.00			
62611	Frais postaux "Le Médaille Sportif 39"	280.00			
6262	Télécommunications, Internet	130.00			
627	Frais et Services Bancaires	120.00			
628	Cotisations CDOS, CASICO, Agence régionale	170.00			
6281	Oeuvre Sociales - Cadeaux	1 250.00			
650	Cotisations FFMJSEA	2 350.00			
652	Trophées Jurassiens	2 800.00			
68183	Dotations Amortissements Informatique	92.00			
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>13 182.00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>13 182.00</b>
<b>Résultat : 0.00</b>					
86	Contributions volontaires en nature	20 000.00	87	Contributions volontaires en nature	20 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>33 182.00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>33 182.00</b>

## 4. Diagrammes divers

Subventions et Comptes de Résultats de 2019 à 2024



## Les subventions perçues de 2019 à 2024



## F. ANNEXE 6 – Les rapports d'activités

### 1. Compte-Rendu d'activités de la Commission Animation

Notre commission et le Conseil d'Administration de notre Comité ont réfléchi à l'organisation de manifestation pouvant réunir tous les adhérents qui le souhaiteraient lors d'une journée rencontre et détente.

En 2024, la commission animation a donc innové en proposant une telle journée à Bellecin le 30 avril. Favorisé par un temps clément, au milieu d'une période bien humide, cette organisation a obtenu un joli succès, et doit nous inciter à renouveler ce genre de manifestation.

Découverte de la base, repas, croisière sur le lac étaient au programme.

Un grand merci à Alain Bride qui a eu la charge de cette organisation réussie.

Pour 2025, nous avons retenu la proposition de notre administrateur Christian VALET, pour une journée de découverte et de convivialité dans sa cité de Mont-Sous-Vaudrey

Comme chaque année, la préparation et l'organisation de la soirée des Trophées nous a fortement mobilisés. Elle a eu lieu le vendredi 22 Novembre à Orgelet.

La recherche des candidatures qui s'appuie sur le relais des Comités Départementaux par l'intermédiaire du CDOS a obtenu un succès relatif ce qui limite, certes, mais facilite aussi la sélection des lauréats.

Pourtant, cette année, les 12 catégories de Trophées ont bien eu leurs titulaires ainsi que les 10 bénévoles récompensés dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat. Nous avons même distribué 13 trophées puisque dans la catégorie jeune arbitre masculin, ce sont deux jeunes lédoniens officiant en binôme qui ont été récompensés puisque nous ne pouvons décemment pas les séparer.

À cette occasion, nous avons rendu hommage à une association locale d'Orgelet : Entraide qui œuvre dans des actions de solidarité.

Les Outils d'Autrefois d'Arinthod pour la préservation du patrimoine et le Foyer Rural centenaire de Vercia pour l'animation en milieu rural ont été les lauréats de ces catégories.

Le panel des disciplines sportives primées au cours de la soirée était large :le Rugby, avec l'US Arbois, le Judo avec des récompenses pour les clubs de Bletterans, Champagnole et Tavaux, le Football avec des lauréats de l'AS Foucherans, RC Angillon, FC Macornay, le Handball avec les jeunes arbitres du club Lédonien

COMITE DEPARTEMENTAL des MEDAILLES de la JEUNESSE, des SPORTS et de l'ENGAGEMENT ASSOCIATIF et les bénévoles de l'US Tavaux Damparis, le Tennis de Table avec une dirigeante et joueuse de Longchaumois, le motocyclisme avec le Fair Play du président du Motocross de Poligny La Croix du Dan, la Boxe avec le Ring Athlétique de Lons et la Natation avec deux dirigeants de l'Espérance Lédonienne se sont donc partagés les Trophées 2024...

Nous avons eu la satisfaction de voir tous les lauréats et bénévoles répondre à notre invitation, malgré les conditions climatiques peu favorables ce jour-là. Il faut dire que les nombreux contacts préalables pour mettre en valeur ces récompenses ne sont pas étrangers aux réponses positives des récipiendaires.

Un grand merci encore à Alain Bride et à la municipalité d'Orgelet qui ont mis à notre disposition la belle salle de la Grenette pour la tenue de cette soirée. Cette salle répondait parfaitement aux exigences de cette manifestation.

Cette soirée a eu lieu en présence de Romain DUPUY, Directeur du SDJES, de Christelle MORBOIS vice-présidente du Conseil Départemental en charge de la Jeunesse, du Sport et de la Vie Associative, du maire d'Orgelet M. Jean-Paul DUTHION, de son premier adjoint M. Stéphane PIERREL et du Président de la Communauté de Communes M. Philippe PROST.

Nous avons aussi eu le grand plaisir de voir la soirée parrainée par René DESPERT, notre fidèle sociétaire qui fêtait son centenaire 3 jours plus tard et qui nous a gratifiés de sa verve et de sa pétillance légendaires

Merci à Mme MORBOIS pour sa présence fidèle à nos manifestations et ses interventions appuyées en notre faveur auprès du nouveau président du Conseil Départemental. C'est ainsi que nous avons le grand plaisir d'annoncer l'accord des instances départementales pour le prochain retour de cette organisation des Trophées Jurassiens au sein de l'Hôtel du Département. Rappelons en effet que le Département est notre précieux partenaire pour cette manifestation.

Un grand merci enfin à Alain Bouvier pour la réalisation du diaporama qui illustre la présentation des lauréats, pour ses démarches administratives nombreuses et efficaces et un grand merci aussi à tous les membres de la commission animation et aux administratrices et administrateurs présents et actifs lors de cette soirée.

**Jacques COMPAGNON**, le président de la commission animation

## 2. Compte-Rendu d'activités de la Commission Communication

Au début de cette mandature, nous avons créé la « Commission communication », fusion de la commission « Revue » et « site Internet. »

Je remercie tous les membres de cette commission pour le travail accompli : Bernard FAUVEY, Marcel BOISSON, Gérard DEBOVE, Alain BOUVIER, Michel DEMOUGEOT, Jean-Pierre GERVAIS.

Merci plus spécialement à Michel DEMOUGEOT qui s'est occupé de la mise en page des 28 premiers numéros de notre revue, soit environ 14 années !

Merci à Alain BOUVIER qui a pris le relais avec le numéro 29 de décembre 2024.

Il y a eu 7 parutions au cours de ces 4 ans.

Nous avons essayé de faire en sorte que cette revue soit de plus en plus attrayante avec toujours plus de photos couleurs.

- De nouveaux articles comme
- la mise à l'honneur de nos plus anciens adhérents.  
( Pour l'instant, René DESPERT ( 100 ans) de Morez, Henriette CERRI ( 95 ans) de Dole, et Bernard NICOD ( 97ans) d'Arbois.

- Présentation d'associations :

Les Balladins du Château de Présilly, l'Adapemont (Orgelet, Arinthod), L'USEP et l'UFOLEP, les Foyers Ruraux et l'Ecomusée des outils d'Autrefois d'Arinthod.

Pendant ces 4 années

- c'est 7 revues

- c'est la création de notre site internet avec 56 793 vues en 2024 soit une moyenne jour de 158 avec une pointe de 355 / jour la première quinzaine d'octobre. En 2023 la moyenne était de 78 visites/jour.
- c'est la création d'une new-letter
- c'est la création d'une page Facebook
- des articles (9) sur le site internet de la FFMJSEA :  
[http://www.ffmjs.fr/index.php/Actualites?departement\\_id=167](http://www.ffmjs.fr/index.php/Actualites?departement_id=167)

#### Nous communiquons donc sous différentes formes

- Papier ( notre revue)
- numérique ( site internet et new-letter)
- réseaux sociaux ( facebook)
- et bien sûr oralement comme aujourd'hui, moments trop rares de rencontres.

Communiquer, c'est moins facile pour un Comité départemental comme le nôtre, sans relais locaux comme peuvent l'être les comités avec de nombreuses associations locales.

Exemple : tous les comités sportifs avec de nombreux clubs sur notre territoire jurassien qui relaient les informations.

Nous faisons de notre mieux.

De nouvelles idées viendront peut-être avec la nouvelle équipe !

Merci pour votre attention.

**Alain BRIDE**, le président de la commission communication

### **3. Compte-Rendu d'activités de la Commission Récompenses**

Le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif.

En France, un citoyen sur cinq est bénévole, soit 12 millions de personnes, 4 associations sur 5 sont exclusivement gérées par des bénévoles.

Mais le bénévolat est de plus en plus fragile, une vocation de plus en plus rare dans une société consummatrice.

Notre comité a les mêmes idéaux que notre fédération ; les missions et les activités de notre fédération et de notre association départementale sont les mêmes.

La FFMJSEA, créée en 1951, reconnue d'utilité publique, est la plus ancienne association française existante qui récompense les bénévoles en France.

À l'origine de cette association, le dévouement, l'engagement de Mr Schumacher qui avait souhaité récompenser tous ces bénévoles.

Nul ne pouvait imaginer à cette époque, la portée de sa décision et de l'élan qu'elle susciterait. Aujourd'hui, plus que jamais, notre comité doit se montrer plus fort, plus entreprenant et défendre avec énergie les valeurs que représente la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif. Plus il comptera d'adhérents, plus il aura d'audience auprès des Pouvoirs Publics, des collectivités locales et territoriales.

Aussi, est-il capital pour l'avenir de notre comité et la reconnaissance des mérites de tous les titulaires de la Médaille que nos effectifs aillent en augmentant.

Un médaillé sur 5 voire sur 6 seulement adhère. C'est insuffisant, nous devons faire mieux. Ceux qui viennent de se voir décerner la Médaille au cours de ces dernières années et qui n'ont pas encore adhéré, doivent venir rejoindre notre comité sans hésitation. Il nous faut les convaincre de se joindre à nous, pour mieux remplir les missions qui nous sont confiées. Amitié, solidarité, entraide, promotion du bénévolat et de la vie associative, reconnaissance d'un sport humaniste, celui que nous avons servi, que nous servons encore, modeste contribution à une vie plus saine, au sein d'une société que nous souhaitons plus harmonieuse et réconciliée.

Je souhaite que mon appel soit entendu et que nombreux seront celles et ceux qui nous rejoindront. Qu'ils en soient remerciés par avance.

Lors des Promotions 2024 :

- 7 Médailles d'OR dont 3 à des femmes ;
- 10 médailles d'Argent dont 3 à des femmes
- 24 Médailles de Bronze dont 12 à des femmes

Ont été décernées et remises lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans les salons de la Préfecture le 6 décembre 2024 . Mr Dupuy, Chef de Service, a rappelé l'engagement bénévole associatif de chaque récipiendaire et les Médailles ont été remises par Mr le Préfet.

Félicitations à ces bénévoles qui contribuent à promouvoir auprès des jeunes, les valeurs de citoyenneté et de vivre ensemble par la pratique d'activités sportives ou de loisirs éducatifs. ; c'est apporter une contribution majeure à notre cohésion sociale.

**Jean GALLIOZ**, le président de la commission récompenses

#### **4. Compte-Rendu d'activités de la Commission Sociale**

Je fais un petit rappel: notre « Commission sociale » existe grâce à notre président d' honneur de la Fédération, Jean GALLIOZ, qui avait aussi initié la remise de colis aux anciens lors de son dernier mandat de président du comité.

Nous nous sommes réunis les 20 février, 29 mars, 23 septembre et 11 décembre .

Notre but, désigné dans les statuts de notre Comité , est de « *maintenir des liens de solidarité, d' amitié entre les personnes, d' organiser l' entraide et l' assistance en faveur des licenciés ainsi que d' accompagner nos sportifs* ».

Nous maintenons un lien particulier avec nos adhérents malades ou en EPHAD .

Cette année, un adhérent est décédé (Henri ALIX), et 9 membres de la famille de 9 autres.

Les informations sur ces décès nous sont données par les journaux, mais il est aussi demandé à chacun de transmettre l' information dès qu' il en a connaissance.

Notre comité, dans la mesure du possible, est représenté aux obsèques par le président ou un administrateur.

En 2023, il avait été décidé de distribuer la revue de juin à nos anciens pour nous donner l' occasion de les rencontrer en cours d' année. Mais le bilan de cette démarche a été décevant, elle n' a pas été reconduite en 2024, la revue a été adressée par voie postale, elle le sera aussi les prochaines années.

Le comité a décidé de prendre en charge le règlement de la cotisation annuelle des adhérents qui ne sont pas en état de la régler. Cette décision a été retenue à l' unanimité.

Nous en venons à la distribution des colis aux aînés, l'activité la plus importante de la commission .Tout s' est bien passé cette année, le choix des cadeaux, les achats, la confection des colis, la distribution: 33 colis de fin d' année ont été remis, et ces rencontres sont toujours sympathiques et chaleureuses. Les administrateurs qui rencontrent les mêmes anciens constatent souvent que les échanges s' installent plus facilement et que l' empathie progresse. Ils ont l' impression qu' ils sont attendus et que cela devient un rituel.

L' événement cet année a été l' anniversaire de notre doyen, René DESPERT : 100 ans le 25 novembre. Nous étions représentés ce jour-là à son domicile par une petite délégation. il avait déjà été l' invité d' honneur de la cérémonie d' Orgelet, y avait reçu un Trophée et la « *Plaquette bleue* » de la Fédération, en présence de son épouse et de son fils. René avait beaucoup impressionné par sa forme physique : toujours « bon pied, bon œil », son humour avait été très apprécié.

Pour terminer, je vous rappelle que nous avons tous un rôle à jouer, vous, nous ,dans la concrétisation de tous nos projets.

Je vous remercie de votre attention.

**Monique ROY**, la présidente de la commission sociale